



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/518
16 juin 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR SA MISSION DE BONS OFFICES À CHYPRE

1. Le présent rapport fait suite à la demande formulée par le Conseil de sécurité au paragraphe 17 de sa résolution 1146 (1997) du 23 décembre 1997. Le rapport sur les aspects de la résolution ayant trait à la Force de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre a été soumis au Conseil le 10 juin (S/1998/488). Le présent rapport est consacré à ma mission de bons offices.
2. Dans le dernier rapport sur ma mission de bons offices, en date du 12 décembre 1997 (S/1997/973), j'ai indiqué que je restais déterminé à poursuivre ma mission de bons offices après les élections de février 1998 à Chypre. En compagnie de M. Diego Cordovez, mon Conseiller spécial pour Chypre, j'ai tenu le 12 mars des entretiens avec les membres permanents du Conseil de sécurité. Tout en exprimant leur appui résolu à la mission de bons offices du Secrétaire général, les membres permanents ont demandé que l'ONU prenne d'urgence des mesures pour assurer dès que possible la reprise des pourparlers directs entre les parties.
3. Le lendemain, à la veille de son voyage dans la région, mon Conseiller spécial a exposé sa mission au Conseil de sécurité. Il a indiqué que les deux dirigeants avaient accepté de le recevoir, encore que séparément, et a déclaré que l'objectif principal de sa visite était d'étudier la possibilité d'une reprise des pourparlers directs entre les deux dirigeants. À l'issue de l'exposé, le Président du Conseil a fait une déclaration orale au cours de laquelle il a réaffirmé que le Conseil donnait son entier appui à la mission de bons offices du Secrétaire général et a fait l'éloge des efforts menés par M. Cordovez à cette fin. Le Conseil s'est déclaré préoccupé par le climat de tension qui régnait sur l'île et dans la région et a demandé aux deux parties de prendre les mesures pratiques nécessaires pour faire véritablement progresser le processus de négociation.
4. Dans des lettres datées du 26 février que j'ai adressées aux dirigeants des deux communautés chypriotes, j'ai exprimé le vif espoir que les deux parties ne ménageraient aucun effort pour parvenir, avec mon Conseiller spécial, à un accord sur les dispositions à prendre pour poursuivre et soutenir le processus de négociations directes. Dans deux autres lettres, que M. Cordovez a remises personnellement aux deux dirigeants, j'ai réaffirmé l'importance que j'attachais à la revitalisation des négociations entre les deux communautés chypriotes et demandé aux dirigeants d'apporter leur coopération sans réserve à mon Conseiller spécial afin de surmonter les obstacles qui entravent depuis si longtemps la

recherche d'une solution durable et réglée par des principes qui soient acceptables pour la population de Chypre et pour l'ensemble de la communauté internationale.

5. Mon Conseiller spécial s'est rendu dans l'île une deuxième fois du 18 au 22 mars. Il a rencontré deux fois M. Clerides, les 20 et 21 mars, et trois fois M. Denktash, les 19, 20 et 21 mars. M. Clerides a réaffirmé qu'il était prêt à reprendre les pourparlers directs sous mes auspices sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. M. Denktash a précisé son opinion selon laquelle il importait d'adopter une nouvelle approche basée sur la reconnaissance de "l'existence sur l'île de deux États démocratiques pleinement fonctionnels". M. Denktash a également demandé à mon Conseiller spécial de communiquer ses vues au Conseil de sécurité, et souhaité que mon Conseiller spécial prenne les dispositions voulues pour qu'il puisse me rencontrer afin de me communiquer directement cette position, ce que M. Cordovez a fait. Le 28 mars, j'ai rencontré M. Denktash à Genève sur sa demande.

6. Après sa visite à Chypre, mon Conseiller spécial a été reçu à Ankara par le Premier Ministre de la Turquie, qui a déclaré appuyer pleinement ma mission de bons offices. Le Premier Ministre de la Grèce avait antérieurement transmis à M. Cordovez une déclaration analogue de soutien. À son retour d'Athènes et d'Ankara, mon Conseiller spécial a, le 26 mars, informé des résultats de sa visite les envoyés spéciaux et les représentants à Genève.

7. Le 20 avril, dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité (S/1998/410), j'ai rendu compte de ma rencontre du 28 mars avec M. Denktash et demandé au Conseil de me donner toutes directives qu'il jugerait utiles à l'appui de ma mission de bons offices. Le 19 mai, dans une courte réponse à ma lettre, le Conseil a exprimé à nouveau son appui résolu à la mission que je menais sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité (S/1998/411).

8. Au cours des six derniers mois, comme dans le passé, mon Conseiller spécial et moi-même sommes restés en contact étroit avec les différents envoyés et représentants intéressés, en particulier ceux des États-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la présidence de l'Union européenne, ainsi que d'autres que mon Conseiller spécial rencontre régulièrement aux fins de consultation et de coopération. Je tiens à exprimer à nouveau ma gratitude à tous les gouvernements qui ont désigné des envoyés spéciaux pour apporter leur concours à ma mission de bons offices. Ils ont apporté à mon Conseiller spécial une aide et des conseils précieux.

9. Il est regrettable que jusqu'à présent ces efforts ne se soient pas avérés suffisants pour faire redémarrer le processus. J'espère vivement que toutes les parties intéressées s'abstiendront de toute mesure susceptible d'exacerber la tension et je compte sur elles pour appuyer pleinement les efforts que l'Organisation des Nations Unies déploie sans relâche. À cet égard, afin de continuer à étudier les possibilités pouvant déboucher sur une nouvelle dynamique, mon Conseiller spécial sur Chypre se propose de se rendre dans l'île dans les prochaines semaines.
